



Occitanie en scène

un outil professionnel dédié à la
gestion collective de l'intérêt général
dans le spectacle vivant

PROJET D'ACTIVITES 2020





INDEX

Index.....	3
Introduction.....	5
Le socle de missions d'Occitanie en scène en 2020	7
La mise en œuvre des missions de conseil, d'information, de ressource et de communication	7
Les missions de conseil et d'accompagnement des territoires et des acteur·rice·s du spectacle vivant.....	9
<i>La dynamique de conseil et d'accompagnement en région</i>	<i>9</i>
<i>La dynamique et les dispositifs d'aide en région</i>	<i>12</i>
<i>Appuyer le développement du Coreps Occitanie.....</i>	<i>13</i>
Les missions d'accompagnement à la mobilité artistique et professionnelle	14
<i>La refonte des dispositifs d'accompagnement</i>	<i>14</i>
<i>L'interrégionalité au sein de La Collaborative.....</i>	<i>16</i>
<i>D'autres actions interrégionales.....</i>	<i>17</i>
L'accompagnement des acteur·rice·s culturel·le·s à la coopération et au développement de projets européens et internationaux.....	19
<i>La coopérative de projets</i>	<i>19</i>
<i>L'appel à projet internationalisation</i>	<i>21</i>
Les thématiques de travail transversales	21
<i>L'égalité femmes-hommes dans le spectacle vivant.....</i>	<i>21</i>
<i>L'entrepreneuriat culturel dans le spectacle vivant.....</i>	<i>22</i>
<i>Développer une culture de la participation.....</i>	<i>24</i>
Les projets de coopération et de développement de l'association	26
Vision synthétique des missions et activités 2020	34



INTRODUCTION

Occitanie en scène est l'agence régionale du spectacle vivant en Occitanie. À l'issue d'une phase d'évaluation et d'une concertation pilotée par la *Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée* et la *Drac Occitanie*, l'Assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le 4 juillet 2018, a en effet adopté de nouveaux statuts entérinant l'extension de l'agence à l'Occitanie et ouvrant la structure à une gouvernance réinventée.

L'association a désormais pour but de contribuer au développement artistique et culturel en Occitanie dans l'objectif d'en faire une région dynamique pour les créateur-ric-e-s qui y vivent et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques, dans une perspective d'aménagement culturel du territoire et de réduction des inégalités d'accès à la création artistique. Ses domaines d'intervention couvrent l'ensemble du champ des arts vivants : le cirque, la danse, la musique, le théâtre et leurs formes associées et croisées, pour la scène, l'espace public ou la piste.

L'association Occitanie en scène conduit en ce sens :

- Une **mission d'information et de ressource** à destination des acteur-ric-e-s du spectacle vivant (veille artistique et professionnelle, organisation de rencontres professionnelles thématiques, mise en place de newsletters professionnelles, etc.),
- Une **mission de conseil et d'accompagnement des territoires et des acteur-ric-e-s du spectacle vivant**, dans une optique de structuration, de professionnalisation, de mise en réseau et de développement de coopérations (mise en place de dispositifs d'accompagnement au développement, coordination de travaux de filière, rendez-vous conseil, organisation de plateaux et visionnages artistiques, aide à la diffusion en réseau et tournées territoriales, etc.),
- Une **mission d'accompagnement au repérage artistique et à la mobilité artistique et professionnelle**, en région et hors région à l'échelle nationale, européenne et internationale (aides à l'export, aide à la mobilité, conseil en développement international, charte d'aide à la diffusion, etc.)
- Une **mission d'accompagnement au développement de projets de coopération et projets internationaux**.

L'aire principale d'activités de l'association **Occitanie en scène** couvre le territoire des treize départements de la région Occitanie. Plus largement, l'association vise à développer des projets interrégionaux, nationaux, européens et internationaux.

Avec un projet renouvelé et construit à l'aune du nouveau territoire régional, Occitanie en scène s'est également doté de nouvelles missions :

- Sur le territoire régional, **Occitanie en scène** réoriente son accompagnement à la diffusion dans le cadre de réseaux de production ou de diffusion, dans une logique d'appui aux solidarités territoriales et à la coopération et de mise en réseau.

- La mobilité artistique et professionnelle du spectacle vivant devient le fer de lance d'**Occitanie en scène**. En renforçant l'accompagnement des professionnel-le-s à l'échelle nationale, européenne et internationale dans une perspective de structuration et de professionnalisation à l'export, et en accentuant les aides à la diffusion des œuvres hors de la région, l'association devient le principal interlocuteur des professionnel-le-s pour toutes les questions relatives à la mobilité.
- Enfin, s'appuyant sur son expertise dans le domaine de la coopération européenne et internationale, **Occitanie en scène** s'affirme comme un point d'appui au développement des projets culturels européens et internationaux. L'agence dynamise les projets culturels de coopération et renforce la présence des professionnel-le-s de la culture dans les programmes européens.

Occitanie en scène a mis en place depuis 2019 un nouveau mode de gouvernance avec une association dorénavant encore plus ouverte aux professionnel-le-s et réseaux du spectacle vivant afin de fédérer toutes leurs filières.

Deux collèges destinés à organiser la représentation des différentes composantes professionnelles des arts vivants sont désormais ouverts à l'adhésion :

- le **collège des professionnel-le-s des arts vivants** est ouvert aux personnes morales (associations, entreprises, établissements publics, etc.) domiciliées en région Occitanie, issues des secteurs du cirque, de la danse, de la musique, du théâtre et de leurs formes associées et croisées pour la piste, l'espace public ou la scène, qui développent des activités d'accompagnement, de production ou de diffusion artistiques et qui ont une activité complémentaire ou convergente avec les dispositifs, projets ou actions développés par l'association.
- le **collège des réseaux du spectacle vivant, fédérations régionales et organismes intersectoriels** est ouvert aux personnes morales constituées sur le territoire régional de l'Occitanie pour les fédérations, réseaux et organismes intersectoriels qui développent des activités complémentaires ou convergentes à celles de l'association.

Le présent projet, qui ne peut en aucun cas être une description exhaustive de l'ensemble de ses activités, permet de dresser de manière synthétique les axes de mise en œuvre de son projet quadriennal stratégique pour l'année 2020. Il doit donc être lu en complémentarité et en articulation à celui-ci.



LE SOCLE DE MISSIONS

D'OCCITANIE EN SCENE EN 2020

La mise en œuvre des missions de conseil, d'information, de ressource et de communication

L'information et la ressource sont des outils centraux mis en place par l'association afin de développer la veille artistique mais aussi pour appuyer le développement professionnel, tant des équipes artistiques que des structures d'accompagnement ou de diffusion.

Aujourd'hui, le développement des outils de communication induit un travail complexe par la diversité des formes de communication et par la multiplicité des médias à mobiliser. L'objectif est de trouver, au travers d'une palette d'outils et de pratiques qui ne cesse de s'accroître, une articulation pertinente, en proposant des lignes éditoriales différentes sur chacun des médias qu'investit l'association.

Il s'agit également de **trouver un équilibre entre le besoin de communication institutionnelle, la communication des actions de l'association et la valorisation des projets artistiques**, pour permettre de prolonger et nourrir les liens tissés entre l'association, les réseaux de programmeurs et les équipes artistiques.

Enfin, l'ensemble de la mission d'information et de ressource doit être mise en œuvre en 2020 pour traduire les évolutions liées à la mutation de Réseau en scène vers Occitanie en scène.

De manière opérationnelle, cela se traduit chronologiquement en 2020 par :

- la finalisation de la **mise en œuvre d'une nouvelle identité graphique**, adaptée au nouveau projet et au nouveau territoire de l'association (papeterie, plaquette, signalétique, etc.),
- le **développement de l'animation des réseaux sociaux de l'association**, autour de trois principaux axes : l'actualité de l'association (événements professionnels organisés par ou en partenariat avec Occitanie en scène), les appels à projets et opportunités (notamment en lien avec l'international), les retours sur la présence de l'équipe sur le territoire. Une fois le nouveau site internet développé, une quatrième dimension sera travaillée autour de la valorisation des projets artistiques.
> **Objectif 2020 : communauté de 15 000 membres / diffusion quotidienne**
- la **refonte de l'actuel infobulletin** (lettre d'information) vers une nouvelle lettre d'information, à l'image de la nouvelle identité visuelle de l'association. Cette nouvelle lettre d'information est envoyée mensuellement (hors périodes de congés) à l'ensemble de la base de données de l'association. La nouvelle version de cette lettre continuera de mettre en avant les créations accompagnées par l'association et proposera de nouvelles rubriques : un agenda professionnel (principaux événements professionnels à venir), un agenda artistiques

(prochaines créations, diffusion, sorties de résidences), et un espace ressource (présentation des prochains appels à projet).

> **Diffusion 2020 : 14 000 destinataires**

- la **remise en place de la lettre d'information du Coreps Occitanie**, qui joue le rôle de veille réglementaire et professionnelle (champs visés : politiques publiques, études et statistiques, réglementation, etc.). Cette lettre passe en 2020 à un rythme de 6 numéros par an.

> **Diffusion 2020 : 11 000 destinataires**

- la **mise en place d'une lettre d'information biannuelle dédiée au public international**, entièrement rédigée en anglais. Cette lettre a vocation à valoriser le territoire régional et les équipements et équipes implantées, à rendre lisible les dynamiques professionnelles structurantes, à développer la visibilité des projets, actions et accompagnements dans les réseaux institutionnels et professionnels européens et internationaux.

> **Objectif 2020 : 2 campagnes et supports d'information internationaux**

- le **développement du blog**, avec la reprise de publications concernant l'actualité des créations accompagnées sur l'ensemble des dispositifs d'aide et la mise en place d'une stratégie plus éditoriale avec un article mensuel de fond concernant une thématique ou un événement (retour sur) sur lequel l'association est impliquée. Ces articles de fond permettent de donner la parole aux partenaires de l'association et ouvrent une visibilité des thématiques transversales sur lesquelles l'association est active.

- le **développement d'un nouveau site internet**, pensé avec une double-fonction : site vitrine de l'association et hub de communication entre l'ensemble des outils numériques de l'association. Il permettra de donner de la cohérence et une facilité de navigation entre les différents sites web animés par l'association (blog, sites projets européens, site Coreps, sites ressources, etc.). Ce nouveau site internet sera structuré au regard des nouvelles missions de l'association et laissera une large part à la diffusion de contenus issus des fils de veille professionnelle qui seront mis en place.

> **Objectif 2020 : 150 000 visites sur l'ensemble des plateformes numériques**

- la **mise en place d'une plateforme open source** destinée à la collecte, l'hébergement, le traitement en temps réel et la mise à disposition (open data) de données d'observation, comme outil d'appui aux dynamiques d'observation participative et partagées. L'ouverture est prévue avec une première expérimentation sur la filière du cirque (dans le cadre de la Conférence permanente des arts du cirque) et sur celle de la marionnette et du théâtre d'objets (dans le cadre du Sodam Occitanie), puis des arts dans l'espace public.

- la **mise en ligne de premières cartographies ressources et services d'information destinés aux professionnel·le·s** : cartographie en ligne des projets européens dans le champ culturel, cartographie en

ligne du réseau de programmation et de diffusion, service d'offres d'emplois, répertoire régional de la formation professionnelle.

- le développement du **travail de valorisation / communication autour de la présence des équipes artistiques accompagnées sur les festivals d'été**. Il s'agit là de potentialiser les aides et renforcer la visibilité de ces compagnies :
 - conférence de presse,
 - réalisation de vidéos promotionnelles,
 - mise en place d'une plaquette et d'e-mailings spécifiques.

Les missions de conseil et d'accompagnement des territoires et des acteur·rice·s du spectacle vivant

La dynamique de conseil et d'accompagnement en région

Ce volet du nouveau projet d'**Occitanie en scène** est celui qui induit le plus de changements dans la posture de l'équipe, dans le relationnel aux acteur·rice·s, aux territoires, ou bien encore dans les outils et compétences à acquérir et/ou mobiliser : la dimension d'ingénierie, d'observation prend ici une place forte.

L'accompagnement et le conseil constituent désormais l'ossature des actions d'**Occitanie en scène**, au service :

- Des territoires qui souhaitent développer ou faire évoluer leur politique culturelle dans le champ du spectacle vivant, au travers d'un équipement ou d'une programmation.
- Des artistes, pour les guider dans leur approche du réseau et les aider à identifier leurs possibilités de diffusion, leur transmettre les outils indispensables à leur structuration et à leur développement. Les conseiller·ère·s d'**Occitanie en scène** reçoivent les équipes artistiques à leur demande. Ces entretiens-conseil portent sur le projet artistique, la structuration, le positionnement au sein du réseau professionnel. Ils permettent mutuellement de mieux cerner l'étape de développement de l'équipe afin de proposer les réponses les plus adaptées. Ils permettent évidemment de remplir également la fonction d'information sur les dispositifs d'accompagnement mobilisables au sein de l'association, comme auprès d'autres organismes et collectivités.
- Des structures de diffusion, pour les aiguiller dans leur démarche de programmation, leur fournir des ressources mobilisables pour mieux accompagner les propositions des artistes, les accompagner dans leur démarche de mutualisation, qualifier leurs pratiques. Le lien à tisser avec les programmeur·rice·s et les réseaux qu'ils ou elles représentent est essentiel à l'action d'**Occitanie en scène** en faveur de la diffusion et de la circulation des œuvres. Ainsi, les conseiller·ère·s sont en lien de conseil avec les lieux de diffusion bien au-delà du cadre des demandes de soutien. Être à l'écoute de leurs préoccupations, réactif à leurs expérimentations, mais aussi provoquer la rencontre avec des artistes et favoriser l'échange entre professionnel·le·s est désormais au cœur de l'action menée.
- Plus largement, de l'ensemble des porteur·euse·s de projets dans leurs projets de développement européen ou d'ouverture vers des dispositifs socio-économiques innovants.

De manière opérationnelle en 2020, le déploiement de la dynamique de conseil et d'accompagnement en région passe par :

- la mise en place de **permanences territoriales**, assumées par les conseiller-ère-s
 - > **Objectif 2020 : une permanence mensuelle a minima pour chaque territoire / 800 représentations vues par l'équipe / 200 RDV conseil avec les équipes artistiques / 190 RDV conseil avec les structures de diffusion**
- la **mise en place de la fonction d'appui aux schéma et observations participatives et partagées**. Il s'agit là de positionner l'association comme un outil d'ingénierie et d'accompagnement des **schémas de développement** (Solima, Sodarep, Sodam, etc.), capable d'animer ces dispositifs, de les décloisonner, de mobiliser l'ingénierie, la ressource et l'observation nécessaire pour leur mise en œuvre. En 2019, le travail se concentrera sur la filière du cirque (dans le cadre de la Conférence permanente des arts du cirque), sur celle de la marionnette et du théâtre d'objets (dans le cadre du Sodam Occitanie) et sur celle des musiques actuelles (dans le cadre du Contrat de filières en musiques actuelles et variétés).
 - > **Objectif 2020 : déploiement de l'OPP sur quatre filières (cirque / marionnettes / espace public / musiques actuelles)**
- la **mise en place de rencontres professionnelles thématiques, de plateaux artistiques et de visionnages**. Ces rencontres sont à la fois des temps de travail, d'ouverture et de réflexion mais également de mise en réseau et de repérage artistique. Le développement de ces réseaux favorise une dynamique collective ouverte sur les rencontres entre professionnel-le-s et la construction de projets en collaboration :

JANVIER

- **7-11 janvier** > Scènes en réseaux - Accueil délégation québécoise à l'occasion des Région(s) en scène > Pézenas - Sète - Balaruc-les-Bains - Mireval (34)
- **8 janvier** > Coreps - Rencontre Environnement Social #3 > Perpignan (66)
- **8-10 janvier** > Région(s) en scène > Pézenas - Sète - Balaruc-les-Bains - Mireval (34)
- **17 janvier** > Trad'hivernales - Rencontre professionnelle et présentation de projets > Sommières (30)
- **22 janvier** > DynamO - Forum sur les écritures théâtrales contemporaines pour la jeunesse > Albi (81)
- **22 et 23 janvier** > Bis 2020 - Rue Occitanie à la Place des Tournées > Nantes (44)
- **23-29 janvier** > Pyrenart - Délégation à Santiago A Mill et Santiago Off > Chili
- **30 janvier** > Ateliers de travail des membres des collèges professionnels > Carcassonne (11)
- **30 janvier - 19 février** > Parcours pro au festival Momix > Kingersheim (68)

FEVRIER

- **4 février** > CPRACOC - Rencontre formation initiale > Toulouse (31)
- **13-14 février** > Be SpectACTive! 2 - Conférence de presse internationale et réunion partenaires > Bruxelles et Courtrai (Belgique)
- **16 au 20 février** > Scènes en réseaux - Délégation professionnelle à RIDEAU 2020 > Québec (Canada)
- **25-26 février** > Plateau danse Drac > Narbonne (11)

MARS

- **2 - 15 mars** > Warm Up en hiver > Montpellier (34)
- **10 mars** > Journée professionnelle : Égalité / Maternité
- **11 mars** > Coreps - Rencontre Environnement Social #4 > Montauban (82)
- **19 mars** > Rencontre Filmer le spectacle vivant > Toulouse (31)
- **27 mars - 5 avril** > Parcours pro au festival Mythos > Rennes Métropole (35)

AVRIL

- **1 avril** > Pyrenart - Ouverture du MOOC *Produire et diffuser à l'international* > En ligne www.pyrenart.eu
- **2 avril** > Rencontre coopération Massif central > Aubusson (23)
- **15 avril** > Printival Bobby Lapointe - Vitrites d'artistes et rencontre professionnelle > Pézenas (34)
- **21 avril** > Journée professionnelle prévention des risques > Toulouse (31)
- **23 - 24 avril** > Pyrenart - Séminaire > Olot (Espagne)
- **30 avril au 3 mai** > IETM - rencontre plénière > Tromsø (Norvège)

MAI

- **12 mai** > Coopérative de projets européens et internationaux - Plénière et ateliers > Toulouse (31)
- **13 mai** > Coreps - Journée Rencontre Environnement Social #5 > Auch (32)
- **14 - 15 mai** > Rencontre pro - Bénévolat et empreinte civique des festivals > Narbonne (11)
- **29-31 mai** > Parcours pro à L'Autre Festival > Capdenac-Gare (12)

JUIN / JUILLET

- **11 juin** > Bilan public 2019 > Toulouse (31)
- **17 juin** > Atelier et rendez-vous ARTCENA - Les bases juridiques de la production et de la diffusion > Toulouse (31)
- **18 juin** > Atelier et rendez-vous ARTCENA - Concevoir et rédiger un dossier artistique > Montpellier (34)
- **3 juillet** > Cratère Surfaces - Journée professionnelle > Alès (30)
- **Soirée la Collaborative au Festival d'Avignon**

En cours de préparation ou à l'automne (saison 2020-2021) :

- **Un plénière et une journée d'ateliers de la coopérative de projet européens et internationaux**, autour de la thématique de la francophonie,
- **La participation à La Générale**, organisation d'un atelier > Labège (31)
- **Des rencontres en ligne (webinaires) dédiées aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes**, inscrites dans le cadre des projets portés par **Occitanie en scène** en ce sens
- **Une journée de mise en contacts et accompagnement de porteurs de projets**, dans le cadre de l'appel à projet culture de l'eurorégion Pyrénées-Méditerranée
- **La Journée européenne du spectateur**, dans le cadre du projet *Be SpectACTIVE!* en novembre 2020, organisée avec les lieux partenaires en région du projet *Be SpectACTIVE!*
- **Une rencontre plénière du Coreps Occitanie**, organisée par le *Coreps Occitanie*, en décembre

- Une **rencontre Vizàvis danse**, organisée par la *Collaborative*, en partenariat l'Onda, dans le cadre du festival Fahrenheit

D'autres rencontres professionnelles, plateaux et visionnages sont encore en cours de réflexion et/ou d'élaboration, notamment en lien le réseau DynamO, les acteurs du jazz et des musiques du Monde, le réseau chanson, Marionettissimo, le festival Super Nova au Sorano, la MJC de Rodez et la Plateforme Occitanie Jeune Public à l'occasion du festival Novado, avec les réseaux groupes des vingt (Rhône-Alpes Auvergne et Île-de-France), avec le festival Neuf Neuf, etc.

> Objectifs 2020 : 3 500 professionnel-le-s participant aux rencontres professionnelles, plateaux artistiques et visionnages organisés / 50 actions de rencontres professionnelles, plateaux artistiques et visionnages organisés.

La dynamique et les dispositifs d'aide en région

Occitanie en scène encourage et assure une part de la prise de risque artistique et financier en soutenant les initiatives des structures de diffusion qui programment pour un large public, en s'inscrivant dans des réseaux, des œuvres de création audacieuses. Sur la base d'un diagnostic et d'une expertise partagée, l'association développe son accompagnement vers des projets professionnels structurés, repérés, dès lors qu'il y a convergence d'opérateurs sur la programmation de ces œuvres.

L'objectif est donc à la fois d'accompagner la diffusion sur le territoire régional, mais surtout, par ce **centrage sur les réseaux**, d'accompagner chaque réseau de coopération entre programmeurs :

- à transformer les pratiques, pour qu'une véritable dynamique de soutien collective se mette en place,
- à augmenter les capacités de production sur le territoire, par des dynamiques de mutualisation,
- à développer des expérimentations permettant de dépasser la seule dimension des aides pour agir en amont sur les problèmes structurels évoqués plus haut : logiques de mutualisation, mise en réseau, participation de l'ensemble des acteurs aux logiques de régulation, innovations sur les modèles économiques, professionnalisation, etc.

Les aides à la diffusion mises en œuvre par l'association, en appui aux réseaux sectoriels ou territoriaux répondent aux principes suivants :

- elles contribuent à prolonger la durée de vie des œuvres : elles favorisent leur exploitation sur de plus longues périodes pour diversifier et accroître les possibilités de confrontation avec le réseau professionnel ;
- elles stimulent la circulation des œuvres par un élargissement de leurs possibilités de diffusion ;
- elles encouragent la prise de risque et les initiatives de responsables de programmation qui accueillent des œuvres empruntant les voies de la recherche artistique et du renouvellement des formes.

Pour que cette nouvelle démarche trouve une juste place, en complémentarité avec les dispositifs de soutien publics, **Occitanie en scène contractualisera avec chaque réseau partenaire**, avec une identification précise des enjeux croisés repérés et sur lesquels **Occitanie en scène** concentrera ses aides. Il s'agit ainsi résolument de mettre ces

aides au service des problématiques et objectifs de chaque réseau, tout en se détachant complètement d'une logique de guichet. En 2020, seront organisées **4 commissions d'aide** qui traiteront notamment les accompagnements à la diffusion dans le cadre des réseaux.

> **Objectifs 2020 : 7 conventions de coopérations avec les réseaux d'opérateur-trice-s culturel-le-s en région, 55 opérateur-trice-s culturel-le-s bénéficiaires des dispositifs en région.**

Appuyer le développement du Coreps Occitanie

Le Coreps Occitanie est l'instance de dialogue social régionale dans le domaine du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel. Depuis 2007 **Occitanie en scène** assure, aux côtés d'*Occitanie Films*, l'animation du Coreps. Occitanie en scène porte ainsi le poste de coordination du Coreps.

Pour **Occitanie en scène**, l'année 2020 devra permettre au sein du Coreps de s'emparer des chantiers prioritaires suivants :

- Pour la Cellule de veille, sur la base des sujets identifiés (bénévolat, exploitation en plein air, etc.), de **nouvelles fiches pratiques** seront mises en place et diffusées. En outre la Cellule de veille continuera son activité de mise en débat des problématiques d'application des réglementations à l'occasion de deux réunions annuelles.
- Un **groupe de travail musiques actuelles** a été activé pour accompagner la mise en place du **Contrat de filière musiques actuelles et variétés**, où le Coreps est représenté par deux partenaires sociaux. Ce groupe de travail du Coreps a proposé une feuille de route convergente et articulée avec les travaux d'Octopus et d'Occitanie en scène (structures chargées de la coordination et de l'animation du Contrat de filière), qui a notamment pour objet d'investir les **questions d'évaluation et d'observation**. À ce titre des sujets prioritaires ont été définis : tableaux de bord régionaux de l'activité et de l'emploi, recherche sur les parcours de développement d'artistes, recherche sur la multiplicité des sources de revenus des artistes. Une première étape de livraison et de publication de ces travaux aura lieu à partir de l'été 2020.
- Le **groupe de travail emploi-formation** a repris deux axes principaux de travail : l'un porte sur l'élaboration d'un diagnostic régional des besoins de formation et de l'appareil régional de formation, et l'autre sur l'articulation et l'évaluation des dispositifs d'accompagnement individuels et collectifs (DLA, Appui conseil, Fonds de professionnalisation, etc.). Ces deux axes de travail ont vocation à servir de support à l'élaboration d'un accord cadre régional État-Région-Partenaires sociaux, portant sur l'accompagnement et le développement de l'emploi, de la formation et la sécurisation des parcours professionnels.
- Le **groupe de travail production-diffusion** oriente ses travaux sur deux axes. En premier lieu, il souhaite mettre en œuvre une nouvelle Charte régionale visant la sécurisation des moyens et conditions de production et de diffusion. Inspirée de la précédente charte mise en place en Languedoc-Roussillon et du *Livre blanc* travaillé par *Spectacle vivant en Bretagne*, ce nouveau document, actualisé, permettrait d'articuler les contraintes de chacune des parties prenantes de la production et de la diffusion, de disposer d'un vocabulaire commun et de tendre vers des pratiques plus concertées et vertueuses. Un deuxième chantier engagé par ce groupe de travail est celui de l'évaluation qualitative et quantitative de la production

et de la diffusion en région. Cette évaluation s'appuie sur une série d'entretiens (monographies) avec des artistes de toutes les disciplines et filières, croisés avec la production de données repères sur les conditions de production et de diffusion dont disposent les équipes implantées en région.

- La **commission HSCT** est ré-activée pour assurer le pilotage du projet Fact dédié à l'égalité femmes-hommes. Plus largement, elle travaillera également en 2020 sur les champs qui sont les siens : dynamique de prévention des risques professionnels, partenariat avec le CMB, etc.

> **Objectifs 2020 : 14 réunions des différentes instances du Coreps, 2 projets spécifiques mis en œuvre dans le cadre du Coreps (FSE/Fact), 11 000 destinataires de 6 lettres d'information du Coreps, 2 tableaux de bord ou études publiés.**

Les missions d'accompagnement à la mobilité artistique et professionnelle

La mobilité des artistes et des œuvres est une des conditions de la qualification du secteur du spectacle vivant. Si une implantation régionale réussie est une condition nécessaire au développement des compagnies, les ouvertures vers le national et l'international sont, elles, indispensables à leur développement intellectuel et économique, à la pénétration durable des réseaux de diffusion, à la rencontre de la presse nationale et professionnelle, à une reconnaissance des pairs que l'on sait aussi longue qu'indispensable à conquérir. Cela ne signifie pas que l'on ne puisse pas et que l'on ne doive pas construire des projets sur les territoires, bien au contraire, mais toute logique d'organisation des financements publics doit faire cet équilibre entre proximité et distance. La distance est un élément clé de la liberté. Et la liberté des opérateurs artistiques et des artistes est essentielle.

Occitanie en scène doit donc bâtir un accompagnement volontariste et ciblé au plan national et international des équipes artistiques en mesure de s'emparer de tels enjeux. L'association doit pouvoir ainsi intervenir fortement sur l'aide hors région, dans une logique d'intervention proche d'un bureau-export, en étant attentif aux stratégies économiques et de développement d'activités mises en place par les équipes artistiques dans ce domaine.

La mobilité artistique et professionnelle du spectacle vivant devient ainsi le fer de lance d'Occitanie en scène.

En renforçant l'accompagnement des professionnel·le·s à l'échelle nationale, européenne et internationale dans une perspective de structuration et de professionnalisation à l'export, et en accentuant les aides à la diffusion des œuvres hors de la région, l'association devient le principal interlocuteur des professionnel·le·s pour toutes les questions relatives à la mobilité.

La refonte des dispositifs d'accompagnement

Une **refonte complète des dispositifs d'accompagnement a été entamée en 2018** pour permettre une mise en place en 2019. Le nouveau programme d'aide est conçu pour :

- gagner en lisibilité auprès des acteur-ric-e-s culturel-le-s,
- gagner en réactivité auprès des acteur-ric-e-s culturel-le-s, en permettant une intervention financière très en amont comme assez tardivement, pour tenir compte des pratiques de diffusion différenciées selon les contextes,
- mieux articuler mobilité artistique et mobilité professionnelle,
- intégrer une prise en compte des spécificités économiques de l'auto-diffusion et de la co-réalisation.

Quelques **principes directeurs** de ce programme :

- L'évaluation partagée par les pairs, avec un comité professionnel décisionnaire (y compris sur les aides à la mobilité professionnelle),
- Un principe de décision au consensus en Commission d'attribution des aides, pour que les décisions prises gagnent en légitimité,
- Quatre commission d'attribution des aides d'une journée par an, qui traitent les demandeur-trice-s non pas au regard d'un calendrier administratif, mais en fonction de la temporalité des projets,
- La systématisation d'une mesure de l'effet levier par une observation des effets à moyens terme (évaluation qualitative),
- La systématisation d'un suivi en amont et en aval avec l'un-e des conseiller-ère-s de l'association,
- L'indépendance de ces dispositifs vis-à-vis des autres dispositifs d'aide de l'État et des collectivités territoriales.

Les dispositifs mis en place en 2020 :

- Aide à la mobilité artistique nationale et internationale,
- Aide à la mobilité avec retour contributif, dans le cas des auto-diffusions et des co-réalisations,
- Aide à la tournée en musiques actuelles,
- Aide dans le cadre de la Charte d'aide à la diffusion (en partenariat avec l'Onda),
- Bourses à la mobilité professionnelle pour les premiers déplacements de prospective, repérage, prospection de réseaux,
- Aide à la mobilité professionnelle, dans le cadre d'opérations mutualisées,
- Appel à projet « Internationalisation des pratiques ».

En 2020, est également prévue de mettre en œuvre un **dispositif de coopération et de diffusion**, conçu pour prendre en compte la circulation des artistes sur les régions limitrophes. Ce dispositif, inspiré des principes du *Lieu Pivot*, sera conçu et expérimenté en 2020.

> Objectifs 2020 : 170 équipes artistiques implantées en région soutenues (aide mobilité, aide charte interrégional, aide en région dans le cadre des réseaux, plateaux et visionnages), 900 représentations soutenues (tous dispositifs d'accompagnement), 190 œuvres accompagnées (tous dispositifs), répartition territoriale des aides à la mobilité (autres régions/Île-de-France/Europe/International) : 60-20-10-10.

Depuis plusieurs années, dans la lignée du travail entamé autour de la Charte d'aide à la diffusion, s'est opéré un rapprochement des agences régionales qui partagent des missions opérationnelles d'accompagnement artistique.

La Collaborative réunit ainsi désormais *l'Agence culturelle Grand est*, *l'Oara Nouvelle-Aquitaine*, **Occitanie en scène**, *l'Odia Normandie* et *Spectacle vivant en Bretagne*. Ces 5 agences régionales de développement artistique et culturel sont principalement dédiées au spectacle vivant et partagent une vision opérationnelle du service public de la culture.

Si leurs missions peuvent différer, elles ont un engagement commun : la diffusion des œuvres et l'accompagnement des équipes artistiques, à l'intérieur et à l'extérieur de leur territoire régional, avec la capacité de combiner apports en ressources immatérielles (information, conseil, réflexions stratégiques, mise en réseau) et intervention financière directe dans la fabrication et/ou la diffusion des projets artistiques.

Les objectifs principaux de La Collaborative :

- amplifier des coopérations concrètes au service de la diffusion et de la mise en visibilité de projets artistiques, à l'échelle nationale et internationale,
- créer un espace d'échange, de transferts d'expérience, de mutualisation de ressources, au service des artistes,
- développer une pensée et une parole communes, au service des professionnel-le-s et des collectivités publiques,
- innover par la transversalité, par la culture de l'expérimentation et la diversification des modes d'action,
- augmenter les politiques publiques de la culture, au service de tous.

De manière opérationnelle en 2020 seront développées plusieurs coopérations interrégionales au sein de La Collaborative :

- Une **coopération avec les réseaux Quit'Est, Groupe des vingt Rhône-Alpes, Groupe des vingt Île-de-France**, est en discussion, afin de mettre en place des échanges d'artistes sur les temps de plateformes et de visibilité organisés par ces réseaux et par les agences de *La Collaborative*,
- Une **collaboration avec le réseau Les A Venir**, est mise en place pour développer la visibilité des projets de marionnettes et théâtre d'objet lors d'évènements professionnels plus généralistes,
- Une soirée conviviale est organisée pendant le *Festival d'Avignon* pour développer les échanges et favoriser le réseautage,
- Des rencontres professionnelles sont mises en place collectivement : **Vizàvis Impatience, Vizàvis Spring, rencontre au festival mondial de la Marionnette**, etc.,
- La poursuite et le développement du partenariat avec le *Festival Impatience* (repérage partagé, participation au jury, accompagnement des équipes primées, etc.),
- Un **projet de recherche dans le cadre d'un doctorat en Cifre** est en cours d'élaboration. Ce dispositif permettrait aux agences régionales de creuser les questions liées à l'évaluation de leurs méthodologies et dispositifs,

- Un **programme de mobilité professionnelle croisée entre les territoires de chacune des agences**, à l'occasion d'évènements professionnels fédérateurs.

D'autres actions interrégionales

Outre les actions développées au sein de *La Collaborative*, plusieurs autres dynamiques interrégionales seront développées par l'association :

- une **coopération est engagée avec Le Lab Bourgogne Franche-Comté**. Il s'agit d'un projet d'échanges entre les réseaux marionnettes de chacun des deux territoires, initié lors du *Festival Marionnettissimo 2019* et de la restitution de la phase 1 du Sodam. Inscrit dans la durée, ce partenariat permettra en 2020 de poursuivre ces échanges, tout en cherchant à mettre en place des actions permettant de développer la visibilité artistique des équipes de chacun des deux territoires.
- Un **programme de coopération avec l'Oara – Nouvelle Aquitaine**, articulant salons d'artistes, rencontres professionnelles et aides ciblées pour faciliter les échanges artistiques entre les deux territoires régionaux. Ce projet est directement articulé au point suivant.
- **Une nouvelle Dynamique de développement Massif central**. Depuis près de 10 ans, plusieurs acteur·rice·s culturel·le·s ont développé, sur le territoire du Massif central, des projets de coopération et de développement culturels : *Itinéraires de cirque en Massif central*, projet *Dynamiques des arts vivants en Massif central*, projets *Développement des arts vivants en Massif central*, etc. De plus en plus importants en taille, ces projets ont permis de lancer une dynamique sur le territoire, de coordonner des actions à une échelle ambitieuse (diffusion et itinérance artistiques, résidences, rencontres professionnelles, incubation de projets de création d'activité, etc.), et ainsi d'appuyer la structuration de la filière culturelle sur ce territoire, etc. Plus que le montage de projets, **Occitanie en scène** prend donc part à une dynamique d'ensemble sur le Massif central, dont l'idée directrice générale peut se résumer ainsi :
 - amplifier la mise en réseau des acteurs et la valorisation des acteurs impliqués dans l'innovation artistique et culturelle en Massif central, en pérennisant cette dynamique en dehors d'un programme lié à un financement spécifique,
 - passer d'un projet de coopération artistique et culturelle en Massif central au développement d'une dynamique de multiples projets en Massif central, centrés sur le « faire autrement » et l'innovation artistique et culturelle,
 - passer d'un projet centré sur la professionnalisation des acteurs et de le développement de la filière culturelle à une dynamique d'interaction entre les acteur·rice·s culturel·le·s et les territoires, de recherche d'actions culturelles et artistiques innovantes,
 - faire de la coopération DAV la base d'une plateforme (ou fédération) permettant de connecter et d'articuler les différentes initiatives, pour peser dans les prochains programmes de Massif central, et permettant de développer la visibilité des projets culturelles de territoire.

Il s'agit de passer désormais à une action multiscalaire qui agit principalement à trois niveaux :

- NIVEAU 1 : Le développement de coopérations artistiques et culturelles singulières : actions expérimentales qui ont vocation à développer de nouveaux types de projets, à développer de l'intersectoriel, dans une optique de développement d'une meilleure habitabilité du territoire. Ces projets peuvent (ou non) être financés dans le cadre des politiques de Massif central, ou dans le cadre de dispositif de coopération territoriale (Leader par exemple). Ces projets ont vocation à essaimer sur l'ensemble du territoire. Par leur intégration au sein de la Dynamique DAV, ces projets permettent d'alimenter d'autres coopérations, etc.
 - NIVEAU 2 : La mise en place d'espaces de rencontres (et de ressources) : ces rencontres sont un temps annuel d'expérimentation et d'ouverture intersectorielle. Elles alimentent tous les niveaux de la nouvelle dynamique générale DAV. Elles sont réalisées, à l'initiative d'un acteur de la dynamique DAV, sur un territoire. Elles sont aussi un espace de capitalisation et de mise en récit du territoire.
 - NIVEAU 3 : La fédération est une plateforme d'acteurs ayant pour objectifs de défendre le développement culturel comme axe des politiques développées sur l'espace massif (faut-il le travailler sous l'angle des droits culturels ?), de peser sur les programmes de Massif central et de développer une communication positive autour des innovations artistiques et culturelles en Massif central.
- Une **étude interrégionale, en partenariat avec France Festivals, sur l'empreinte civique des festivals**. Cette étude, qui constitue pour partie une actualisation de l'étude dont *Réseau en scène* avait été partenaire en 2008-2009, comportera trois volets distincts et complémentaires :
 - **Une enquête sur les publics** : alors que *France Festivals* avait conduit une vaste étude sur les publics des festivals de musique et de danse en 2008, il s'agit de reproduire à l'identique la méthodologie afin de pouvoir approcher les contours des publics et leurs caractéristiques sur l'ensemble du champ du spectacle vivant et de pouvoir mesurer les éventuels écarts entre les deux dates (2008-2019) pour les festivals du même périmètre d'étude. Les informations recueillies toucheront tant à la sociologie, les modalités de fréquentation des festivals, les dépenses engagées, les goûts, les usages du numérique et les pratiques culturelles. Le dispositif prévoit d'outiller par un portail numérique et des outils de lecture optique les festivals bénéficiaires afin qu'il puissent, à l'issue de cette nouvelle vague d'enquête, porter eux-mêmes l'action de suivi. L'échantillon régional pourrait concerner environ 50 festivals.
 - **Une enquête sur la valeur sociale des festivals** : quelle est l'utilité sociale des festivals ? Au-delà des indicateurs chiffrés (nombre de participants, budget...) ou plus subjectifs, l'évaluation de l'utilité sociale permettra de mesurer et d'analyser de différentes manières l'impact des festivals sur les publics, sur le territoire et plus globalement sur la société qu'il s'agisse des impacts souhaités (correspondant au projet du festival), mais aussi des impacts induits (qui n'ont pas été prévus). La méthode d'analyse retenue s'attachera à mettre en œuvre plusieurs démarches conjointes :
 - Volet A : l'auto-diagnostic sur la responsabilité sociale des festivals
 - Volet B : les trajectoires de bénévoles
 - Volet C : la présence des festivals sur les réseaux sociaux
 - Volet D : les actions éducatives et sociales

- **Une enquête socio-économique** : il s'agit ainsi dans ce volet de l'étude de procéder à l'actualisation des indicateurs sur les ressources et les dépenses de fonctionnement des festivals de musique(s) et d'étendre la connaissance de ces indicateurs aux autres champs des festivals du spectacle vivant. L'échantillon régional pourrait concerner environ 50 festivals.

L'accompagnement des acteur-ric-e-s culturel-le-s à la coopération et au développement de projets européens et internationaux

La coopérative de projets

Occitanie en scène, dans le cadre du développement de ses missions à l'échelle de la région Occitanie, a initié une réflexion pour la mise en place d'une **Coopérative de projets européens et internationaux**. La raison d'être de cette « Coopérative de projets européens et internationaux » est de **faire émerger une plateforme régionale d'appui à l'innovation et à la coopération européenne et internationale**, dans les domaines culturels et créatifs, singulièrement pour les arts de la scène.

Dans un contexte de fortes transformations des sociétés et territoires européens, la Coopérative de projets européens et internationaux a pour objectif de proposer un outil collectif de travail et d'appui au changement au niveau régional, dans une perspective européenne et internationale. Il s'agit en effet aujourd'hui plus de créer les conditions d'émergence de coopérations et projets qui peuvent s'inscrire dans les cadres européens. Car pour les acteur-ric-e-s culturel-le-s, l'inscription dans la dynamique européenne nécessite aujourd'hui :

- de sortir de l'approche qui consiste à chercher des subventions de complément ou de substitution,
- de sortir de l'approche qui consiste à chercher des partenaires sur un projet établi, pour faire levier sur les fonds européens.

L'objectif est de **mobiliser au sein de la coopérative des individus et structures qui sont à des stades différents de développement et d'internationalisation** :

- en rassemblant les porteurs de projets qui ont déjà développé des habiletés dans le domaine des projets de coopération européenne (ex. *La Grainerie, illusion & macadam, Le Cratère Alès, Camin Aktion*, etc.),
- en rassemblant des structures et personnes pour qui l'enjeu international ou européen est fort, mais qui n'ont pas (encore) réussi à traduire cela en projet ou financement,
- en rassemblant des structures et personnes repérées par les conseiller-ère-s d'**Occitanie en scène**, de la *Région*, de la *Drac*, de l'*Institut Français*, etc. comme ayant un potentiel de développement à l'international et dans le cadre de projets de coopération européenne.

La Coopérative de projets européens et internationaux propose **une palette d'actions et de modalités de travail aux bénéficiaires** :

- **deux rencontres annuelles du réseau sont organisées**, en alternance à Toulouse et Montpellier, ces rencontres permettent de partager la stratégie globale, de veiller à la cooptation de nouveaux-elles participant-e-s et de partager autour de l'actualité de développement européen et international (actualité des programmes, conférences, visites de repérage, etc.),

- des **rencontres professionnelles ou ateliers** (1 à 2 par an), ouvertes, dédiées à un programme ou un sujet stratégique,
- la **mise en place de délégations d'acteur-riche-s culturel-le-s aux voyages de repérages** « Destinations » de *l'Onda*, aux *IETM Campus*, *IETM Caravans* et *IETM Satellites*,
- l'organisation de **participations collectives aux rencontres plénières de l'IETM** (deux par an),
- des temps de regroupement en **ateliers « compétences »** dédiés à de l'échange et du renforcement de compétences spécifiques (connaissance des programmes, langues, ingénierie, outils de pilotage, etc.),
- des **temps de regroupement « laboratoire »** dédiés à la fabrique de projets et d'idées autour du changement de société et de l'ouverture européenne,
- la mobilisation des programmes du Corps Européen de Solidarité, dont **Occitanie en scène** est accréditée pour l'accueil, l'envoi et la coordination,
- des temps de rendez-vous individuels conseil pour les porteurs de projets qui souhaitent être accompagnés dans l'écriture de leur projet.

La Coopérative de projets européens et internationaux mobilise des **expert-e-s externes**, avec lequel-le-s elle est en convention de coopération :

- l'expertise d'*On The Move* peut être mobilisée sur des rendez-vous conseil en présentiel ou à distance, notamment pour ce qui concerne le repérage de partenaires, l'identification d'appels à projets spécifiques, l'organisation de séquences de repérage à l'international,
- l'expertise spécifique de *MobiCulture* peut être mobilisée sur des rendez-vous conseil en présentiel ou à distance, notamment pour les aspects juridiques liés à la mobilité internationale (problématiques sociales, fiscales, budgétaires, etc.),
- d'autres expert-e-s pourront rejoindre le réseau constitué pour couvrir les sujets sur lesquels cela est nécessaire.

Des ressources viennent appuyer La Coopérative :

- mise en place d'un **Mooc « internationalisation »**, dans le cadre du projet Pyrenart, lancé à partir d'avril 2020,
- mise en place d'un service de veille, réalisé en partenariat avec les agences membres de *La Collaborative*, portant sur les programmes européens, les opportunités de mobilité européenne, les appels à projets, les programmes,
- **adhésion d'Occitanie en scène et participation aux réseaux** *IETM*, *Trans Europe Halles*, *EuromedinCulture*, *EMC European Music Council*, *Innovation Network of European Showcases*, etc.,
- mise en place d'une plateforme numérique ressource rassemblant les ressources nécessaires au fonctionnement de la Coopérative ainsi qu'à l'accompagnement de ses membres,
- une dynamique de synergie avec l'action de *l'Institut Français* est recherchée. Ce partenariat devrait permettre de s'engager en 2019 dans une convention cadre de coopération.

> Objectifs 2020 : 50 bénéficiaires de la Coopérative de projets (accompagnement à l'internationalisation, mobilité professionnelle, rdv conseil/accompagnement)

L'appel à projet internationalisation

Pour accompagner l'internationalisation des pratiques et le développement de projets de coopération dans le cadre de financements européens, **Occitanie en scène** mets en place :

- des **bourses à la mobilité professionnelle ProMob**, pour accompagner la présence sur des temps de création de réseau, de développement professionnel, notamment en priorisant les demandes qui concernent une première présence au sein de **réseaux de coopération européenne et internationale**,
- un **accompagnement financier des porteurs de projets qui s'engagent à moyen terme dans une démarche d'internationalisation** (12 à 18 mois), par un appel à candidature et des conventions d'accompagnement à l'internationalisation permettant de financer les frais de mobilité liés à une stratégie européenne ou internationale (repérage, recherche de partenaires, participation à des dispositifs de formation internationaux, etc.).

Ces dispositifs concernent autant les fonctions artistiques qu'administratives ou techniques.

Les thématiques de travail transversales

Les différentes missions de l'association, telles que développées précédemment, sont croisées avec des thématiques qu'elle investit de manière transversale. Chacune de ces thématiques est suivie par un-e conseiller-ère de l'association, et peut se traduire par des actions d'information ou de ressource dédiées, la mise en œuvre de rencontres professionnelles ou bien encore des projets particuliers.

L'égalité femmes-hommes dans le spectacle vivant

Depuis 2015, au travers du projet Madeleine H/F, cofinancé par le FSE, l'association a investi la thématique de l'égalité. Elle a ainsi développé des processus d'observation, des actions de formation, des rencontres professionnelles, des outils d'auto-diagnostic, pour permettre à ce secteur, particulièrement en retard sur la question, de prendre conscience de celle-ci et d'y travailler de manière pragmatique.

L'appel à projets Fact

Au début de l'année 2018, l'*Anact* (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) a lancé un appel à projets thématique du *Fact* (*Fonds pour l'amélioration des conditions de travail*) visant spécifiquement l'égalité entre les femmes et les hommes.

S'appuyant sur la commission HSCT du Coreps, **Occitanie en scène** a formulé un projet en réponse à cet appel, qui permet de poursuivre la dynamique engagée par un accompagnement accru de structures-pilotes, tout en développant de manière significative les outils de capitalisation et de transfert.

En outre le projet proposé permet une implication plus forte des partenaires sociaux, qui en assureront le pilotage via la commission HSCT du Coreps, en intégrant l'égalité comme un des facteurs participant à la Qualité de vie au travail (QVT). Enfin, le projet déposé permet de croiser les expertises avec d'autres structures investies sur ce champ,

puisque *La Petite*, structure toulousaine spécialisée dans l'égalité et *illusion & macadam* rejoignent le projet comme partenaires.

Ce projet remporte l'appel à projets en mai 2018 et bénéficie de 42 000 euros de financement de l'Anact. Il consiste en une **recherche-action menée auprès de 6 entreprises-pilotes** des branches professionnelles du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel en région, pour développer en leur sein un repérage diagnostic et une prise en compte des inégalités conduisant à la mise en œuvre de plan d'action incluant des transferts d'expérimentations.

En découlent l'accompagnement à la mise en œuvre de plans d'actions, tant au niveau de chaque structure, que de manière collective, notamment par la mise en place de **sessions d'accompagnement collectives** et de **webinaires**. A l'issue de l'accompagnement, la commission HSCT du Coreps est en charge de définir des modalités de capitalisation et de transfert. Ont notamment été évoquées à ce stade la création d'un jeu et la mise en place d'un support multimédia.

> Objectifs 2020 : 6 conventions d'accompagnements mises en place, 1 webinaire mis en œuvre, 2 réunions du comité de pilotage du projet.

D'autres actions d'appui à l'égalité

Outre le projet Fact, l'association continue en 2019 de déployer les outils développés dans le cadre de *Madeleine H/F*, notamment l'auto-diagnostic et la *Charte Madeleine H/F*, grâce notamment à un cofinancement spécifique de la *Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée*, au titre de l'appel à projets de la *Direction des solidarités*, et à un soutien de la *DRDFE Occitanie*.

Des sessions de travail régulières (deux ou trois dans l'année), collectives, des **signataires de la Charte Madeleine H/F** sont proposées tout au long de l'année pour amplifier la dynamique, renforcer le réseau, et permettre une mise en action des structures impliquées. Ces sessions sont animées par la conseillère en charge de la thématique transversale de l'égalité, mais peuvent faire appel à des intervenant-e-s extérieur-e-s pour traiter certaines thématiques.

> Objectifs 2020 : 2 réunions du réseau des signataires de la Charte Madeleine H/F, 2 webinaires égalité, 60 bénéficiaires impliqués dans les différents outils d'accompagnement à l'égalité.

L'entrepreneuriat culturel dans le spectacle vivant

Plus naturellement identifiée dans d'autres filières culturelles comme une condition de développement et de structuration, la thématique de l'entrepreneuriat culturel est sujette à de nombreuses interrogations ou clivages dans le champ du spectacle vivant. Elle n'en reste pas moins cruciale pour permettre à cette filière un développement et une structuration pérennes. Cette approche, complémentaire à une approche projet ou plus artistique, s'intéresse donc aux conditions à réunir pour que les projets puissent se développer dans des conditions satisfaisantes, en appréhendant et considérant l'ensemble des éléments de l'écosystème régional du spectacle vivant.

De manière opérationnelle, cela se traduit dès 2019 dans le projet d'**Occitanie en scène** par :

- des actions d'information (rencontres professionnelles, travail à l'édition de guides et fiches pratiques), et par la prescription et orientation vers les dispositifs de régime général et spécifiques à la filière (appui conseil, dispositifs GPEC, dispositifs aide à la création d'activité, pépinière et incubateurs, etc.). Pour cela, une synergie sera recherchée avec les structures régionales du réseau *France Active*,

- par des dispositifs d'accompagnement à la structuration de l'entreprise culturelle, s'appuyant sur le développement du dispositif *Support+*,
- par la mise en place de nouveaux dispositifs de garantie financière avec retour contributif, qui du fait de la structure de l'économie de projet et de prototype intrinsèque au spectacle vivant, ne peuvent être assumés par les établissements bancaires. Il s'agira ainsi d'activer un retour contributif solidaire de la part des équipes artistiques bénéficiaires des dispositifs d'aide à la mobilité de l'association, notamment dans le cas des festivals off, et plus largement des auto-diffusions ou co-réalisations, pour lesquelles la prise de risque économique repose en grande partie ou en totalité sur l'équipe artistique.

Les rencontres professionnelles

Pour la cinquième année consécutive, le *Ministère de la Culture* organise le forum « *Entreprendre dans la Culture* » au niveau national et dans plusieurs régions. Sur une initiative de la *Direction régionale des affaires culturelles*, et en lien avec les acteurs du territoire, le forum « *Entreprendre dans la Culture* » en Occitanie est organisé à Montpellier en 2020.

Dans le cadre du *Forum Entreprendre dans la Culture en Occitanie*, Occitanie en scène a pris en charge la mise en place d'ateliers et tables-rondes sur les thématiques de travail qui l'animent : développement européen et international, structuration et professionnalisation.

> Objectifs 2020 : 1 fil d'information numérique dédié à l'entrepreneuriat

Dispositifs d'accompagnement

Pour la troisième édition, dans le cadre d'un financement spécifique, **Occitanie en scène** pilote le dispositif *Support+*. Proposé en partenariat avec *illusion & macadam* et *Octopus*, ce dispositif d'accompagnement vient répondre à un besoin d'accompagnement, de conseil et de structuration des entreprises de développement d'artistes de la filière musicale, quelle que soit la phase de développement de la structure. Le dispositif *Support+* s'inscrit dans le cadre de la convention triennale 2015-2017 entre la *Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée*, l'État (*Drac Occitanie*) et le *Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV)*, pour accompagner, soutenir et encourager le développement des acteurs de musiques actuelles en Occitanie.

La deuxième édition du dispositif a permis d'affiner fortement les modalités du dispositif, de resserrer et renforcer le partenariat et de toucher des bénéficiaires plus proches de la cible identifiée au départ. C'est donc dans une perspective de stabilisation du dispositif qu'est lancée en 2019 la troisième session du dispositif.

Support+ est un dispositif d'appui destiné aux structures d'accompagnement artistique (tourneur-euse-s, manager-euse-s, producteur-riche-s, labels, éditeurs, collectifs d'artistes...) proposant un parcours d'accompagnement et de conseil sur mesure.

Support+ vise à **prendre en compte la position des structures de développement d'artistes** dans la chaîne de développement culturel, de les reconnaître comme un maillon indispensable et complémentaire de ceux déjà reconnus, en les accompagnant, sur mesure, dans leur structuration. Complémentaire et articulé aux autres dispositifs de conseil et d'accompagnement, *Support+* est avant tout un dispositif d'orientation et d'accompagnement individualisé, adapté aux situations particulières des porteurs de projets. Le dispositif est fondé sur un travail de questionnement des postures professionnelles au sein des structures de développement d'artistes. Il

s'agit de décloisonner ce qui relève des fonctions stratégiques, artistiques et des fonctions supports (administration, communication, diffusion), dans une optique d'efficacité entrepreneuriale.

Au travers ce dispositif, il s'agit de **formaliser un diagnostic personnalisé des besoins du porteur de projet et de mettre en œuvre un parcours d'accompagnement contextualisé** faisant intervenir tous les partenaires nécessaires, répondant pleinement et spécifiquement aux enjeux de chaque structure accompagnée.

Cet accompagnement peut se décliner autour des thématiques suivantes :

- Mise en place ou réévaluation :
 - d'un choix de structuration professionnelle,
 - de la stratégie de développement,
 - de la politique de partenariat et de l'inscription dans l'écosystème musical et régional,
 - du positionnement artistique,
 - du plan d'affaires et du marketing associé,
 - de la fonction administrative,
 - de l'organisation des ressources humaines, acquisition de nouvelles compétences identifiées comme nécessaires dans un plan de développement,
 - de la fonction juridique,
 - du positionnement et de la stratégie de communication.
- Aspects organisationnels, techniques associés à ces thématiques.

Outre la mise en œuvre du dispositif *Support+* pour sa troisième session, **Occitanie en scène** assurera une évaluation de ce dispositif pour permettre de le faire évoluer et de le positionner dans un cadre plus large, en l'ouvrant par exemple aux structures du champ de l'édition, de l'audiovisuel et du cinéma, en partenariat avec *Languedoc-Roussillon Cinéma*, et en cherchant à mobiliser des moyens pour le développer et le pérenniser (appels à projets, etc.).

> Objectifs 2020 : 6 structures accompagnées par Support+ 3.

Développer une culture de la participation

Occitanie en scène se positionne pour accompagner, sur le champ du spectacle vivant, des modalités de travail qui laissent une plus large place à chacun-e, dans une optique de participation. Cela se traduit au quotidien par des formats d'animation participatifs lors de rencontres professionnelles, par la mise en œuvre d'outils visant à prendre en compte plus largement la parole et le retour des partenaires, bénéficiaires et non-bénéficiaires.

Mais cela se traduit aussi par une expérimentation spécifique d'un réseau de structures souhaitant, sur les questions de production et de diffusion, expérimenter de nouvelles interactions avec les citoyen-ne-s, publics et non-publics.

Ainsi, **dans le cadre du projet européen Be SpectACTIVE! 2**, **Occitanie en scène** a constitué sur le territoire régional un réseau de partenaires associés : théâtre *Le Périscope* à Nîmes, théâtre *du Grand Rond* à Toulouse,

théâtre Molière scène nationale archipel de Thau, Melando, l'Atelline, Derrière le Hublot, théâtre Albarède à Ganges et le réseauRP.

Ces partenaires sont accompagnés :

- à mettre en place ou renforcer des comités de spectateur·trice·s,
- à prendre part à l'ensemble des actions du projet, notamment les conférences internationales,
- à mettre en œuvre des résidences participatives,
- à développer des actions de médiation spécifiquement dédiées à la participation,
- à mettre en place des modalités de travail permettant de confier toute ou partie de la programmation à des citoyen·ne·s.

> Objectifs 2020 : 8 structures accompagnées au sein du projet Be SpectACTive ! 2, 1 résidence du projet Be SpectACTive ! 2 accueillie sur le territoire, 8 représentations programmées par des communautés de spectateur·rice·s, 1 conférence internationale accueillie.



LES PROJETS DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

Outre ses missions permanentes et transversales, l'association déploie son action au travers d'une dynamique de projets, permettant à la fois de renforcer l'activité de la structure, tout en consolidant son budget par la mobilisation de fonds européens.

> Objectifs 2020 : 5 projets de coopération financés par l'Union Européenne

- **De Mar A Mar / Pyrénées de Cirque** : projet transfrontalier France-Espagne qui vise à améliorer l'orientation, la formation, l'accompagnement des artistes de cirque, et en particulier les artistes émergents, en créant des liens solidaires avec l'ensemble de la profession. Plusieurs actions innovantes sont mises en place :
 - des actions de formation pour préparer les jeunes artistes à l'insertion professionnelle,
 - des compagnonnages solidaires,
 - un fonds mutualisé pour la recherche et la création,
 - un réseau de diffusion.

Au sein du projet, l'association assure notamment les actions de développement de la diffusion, en lien avec le réseau espagnol *Transversal*, et la gestion du fonds de flexibilité.

Ce projet est coordonné par *La Grainerie* et réunit 14 partenaires en France et en Espagne. Il s'articule avec une dimension internationale qui permet aux artistes de trouver des opportunités au-delà des Pyrénées et des frontières de leur pays. De Mar a Mar – Pyrénées de cirque est un projet de coopération pour 2016-2020 avec un budget de 1.990.390 € co-financé par l'Union européenne à hauteur de 65% par le Fonds Européen de Développement Régional (Feder) au travers du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (Poctefa 2014-2020).

- **Travesia Pyrénées de Cirque** : projet transfrontalier France-Espagne qui vise à prendre le relais du projet De Mar A Mar, dans une optique plus centrée sur l'évaluation et la diffusion. Plusieurs actions innovantes sont mises en place :
 - Une étude de capitalisation contributive des expériences transfrontalières et des coopérations internationales portées par les partenaires avec : 1 étude analytique, 1 processus participatif, contributif et mobilisant, composé de 3 séminaires de travail.

- Une action pour transformer les pratiques d'accompagnement des artistes en améliorant le dispositif déjà mis en place avec De Mar a Mar, elle comporte des actions déjà existantes et des innovations :
 - Laboratoire de recherche pour mieux préparer les projets
 - Marathon créatif pour mieux concevoir l'accompagnement des projets
 - Une révision des modalités d'accompagnement des artistes émergents
- Au sein du projet, l'association assure notamment les actions de développement de la diffusion, en lien avec le réseau espagnol *Transversal*, et la gestion du fonds de flexibilité.

Ce projet est coordonné par *La Grainerie* et réunit 8 partenaires en France et en Espagne. Il s'articule avec une dimension internationale qui permet aux artistes de trouver des opportunités au-delà des Pyrénées et des frontières de leur pays. Travesia – Pyrénées de cirque est un projet de coopération pour 2019-2022 avec un budget de 1.154.994 € dans l'attente du programmation par l'Union européenne à hauteur de 65% au titre du Fonds Européen de Développement Régional (Feder) au travers du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (Poctefa 2014-2020).

- **Pyrenart** : impulser une dynamique pour accompagner les équipes artistiques dans l'accès à de nouveaux marchés internationaux est l'enjeu de Pyrenart, projet retenu le 9 novembre 2017 dans le cadre d'un financement européen Interreg Espagne-France-Andorre d'un montant de 1,3 millions d'euros (pour un budget total de 2 millions d'euros réparti sur trois ans). À l'échelle du territoire pyrénéen, neuf opérateurs culturels (5 français et 4 espagnols) se sont fédérés et vont jusqu'en 2020 agir pour l'internationalisation de la filière du spectacle vivant.

Ce réseau de soutien mutualisé aux artistes propose un programme de formation professionnelle (MOOC, séminaires, rencontres professionnelles...) pour une montée en puissance des compétences à l'international, renforce l'attractivité du secteur artistique transfrontalier par des actions ciblées et notamment la création de circuits « Itinéraires Pyrénées » à l'attention des programmateurs étrangers, et accompagne la création de spectacles d'artistes espagnols et français du territoire transfrontalier jusqu'à une diffusion internationale. En travaillant conjointement à la montée en compétences et à la mobilité des acteur-ric-e-s culturel-le-s, l'objectif de Pyrenart est de dynamiser l'internationalisation des pratiques professionnelles du spectacle vivant transpyrénéen. Occitanie en scène est chef de file de ce projet, qui réunit en région les *scènes nationales de Foix et de Tarbes* et *CIRCa* à Auch.

- **Be SpectACTIVE! 2** : depuis décembre 2014, *Be SpectACTIVE!* est un projet de coopération européenne de grande envergure, cofinancé par le programme « Europe créative » de l'Union européenne, qui opère dans le domaine des arts de la scène par le biais de productions artistiques et de pratiques participatives visant à impliquer les citoyen-ne-s et les spectateur-ric-e-s dans des processus de création et d'organisation. Ses membres sont des festivals européens, des théâtres, des organisations culturelles, des universités et un centre de recherche. **Occitanie en scène** a rejoint la deuxième édition du projet, après avoir accompagné le montage du premier projet. Dans la nouvelle édition, *Be SpectACTIVE!* est un réseau d'apprentissage par les pairs qui confirme sa nature de projet de recherche-action et de production.

Depuis décembre 2018, il continue d'agir sur l'engagement du public, encourageant l'expérimentation sur la scène européenne à travers les actions suivantes : la production de 15 nouveaux spectacles de théâtre et de danse ; la création de 50 groupes locaux de spectateur-riche-s actif-ve-s impliqué-e-s dans des activités de co-programmation et de co-gestion (1500 participant-e-s sélectionneront plus de 350 spectacles en 4 ans) ; les *European Art Commissioners*, un projet spécifique reliant 8 communautés locales dans le but de commander des œuvres artistiques ; 4 *European European Spectators Days*, un événement communautaire reliant les citoyen-ne-s via Facebook ; la mise en œuvre du projet de recherche évaluant les différents effets des pratiques activées et 4 conférences internationales dédiée à la diffusion des bonnes pratiques et des résultats du projet.

Occitanie en scène est partenaire de cette deuxième génération du projet, en agissant sur le territoire régional avec un réseau de partenaires associés : théâtre *Le Périscope* à Nîmes, *théâtre du Grand Rond* à Toulouse, *théâtre Molière scène nationale archipel de Thau, Melando, l'Atelline, Derrière le Hublot, théâtre Albarède* à Ganges et le *réseauRP*.

- **Scènes en réseaux - Lab QC-FR 2019-2020** : ce projet de coopération France-Québec est développé en partenariat avec deux réseaux d'opérateurs culturels au Québec :
 - *Réseau scènes* : coordinateur pour le projet au Québec, réseau qui regroupe et représente les diffuseurs pluridisciplinaires professionnels en arts de la scène, œuvrant sur le territoire du Grand Montréal et des régions avoisinantes,
 - *La Danse Sur Les Routes* : partenaire associé, réseau québécois de diffuseurs, artistes chorégraphiques et compagnies de danse qui a pour objectifs de développer et consolider la diffusion de la danse au Québec tout en stimulant d'autres marchés, formant les professionnel-le-s aux enjeux chorégraphique et en élargissant les publics de la danse.

Forts de missions qui sont pour partie très proches, les partenaires se sont rencontrés à plusieurs reprises depuis 2014 : à l'occasion du *CINARS 2014*, de la *Bourse Rideau 2016-17-18*, du *Printival 2015*, du *Festival TransAmériques 2018*, du *Festival International de la Chanson de Granby 2016-17-18*, de la *Biennale de la Danse de Lyon 2018*. Lors de ces rencontres, auxquelles ont été associés des professionnel-le-s membres de ces réseaux, ont pu être confrontés les besoins de ces réseaux professionnels ainsi que les freins au développement de coopérations durables sur le plan artistique entre ces territoires. C'est au fil de ces différents temps de travail qu'ont été élaborés les trois axes du projet, qui visent le développement d'une coopération pérenne entre ces territoires et réseaux (au moins 5 années). Ce projet constitue le point de départ de cette démarche d'enrichissement.

Le projet est construit pour créer un contexte favorable au développement de la circulation artistique (diffusion), de la coproduction/co-création, en partant de constats :

- d'une circulation artistique de spectacle limitée entre le Québec et la France, malgré l'intérêt de partager l'espace francophone, à des artistes de premier plan et réseaux de premier plan,

- de pratiques professionnelles distinctes, issues d'histoires de construction des politiques culturelles sur les deux territoires aux histoires différentes, qui limitent les échanges et induisent un besoin de connaissance et compréhension mutuelle pour pouvoir accompagner la circulation artistique,
- de points forts distincts qui ne sont pas transférés entre réseaux français et québécois,
- de projets de coopérations qui se situent généralement dans une logique bilatérale, alors qu'une coopération au niveau des réseaux permet de développer un effet démultiplicateur.

De façon globale, le résultat attendu du projet est la mise en place d'habitudes de travail pérennes entre les réseaux professionnels québécois et occitanien. Cela passe par des réalisations dans les domaines suivants :

- **Axe 1** : formation mutuelle, développement professionnel, enrichissement professionnel > avoir mis en œuvre 6 binômes professionnels franco-québécois réalisant une immersion dans l'équipe la structure "jumelée" outre-Atlantique de 4 jours. Ces immersions sont réalisées sur des sujets de convergences entre les structures "jumelles" dans un objectif de transmission (ex. de sujets : méthodes de développement des publics, stratégies numériques modèles économiques, collaborations privées, etc.). Une évaluation qualitative de chaque déplacement est prévue (questionnaire en ligne).
- **Axe 2** : meilleure connaissance des réseaux artistiques, des courants esthétiques, des pratiques de médiation, permettant de faciliter la circulation d'artistes entre les deux territoires et l'ouverture de nouveaux débouchés : avoir mis en œuvre deux mobilités collectives chaque année du projet (un regroupement annuel en France et un au Québec) organisées en regroupant les professionnel-le-s impliqués, à l'occasion d'un temps plateforme (festival ou plateforme professionnelle), chaque temps étant construit sur une thématique pour développer la montée en compétence mutuelle (séminaires, conférences, etc.), le réseautage, et le visionnage de spectacles (4 mobilités collectives de 5 jours et 4 professionnels) > visionnage d'au moins 8 spectacles étrangers pour chaque professionnel-le impliqué-e dans le projet.
- **Axe 3** : stimuler le temps de recherche artistique par la rencontre d'artistes français et québécois, lors de deux laboratoires de recherche artistique impliquant chacun 2 artistes de chaque territoire > avoir mis en place deux laboratoires de recherche artistique conjointe entre 2 artistes français et 2 artistes québécois, pour une durée de 4 jours chacun.

Ce projet est porté par **Occitanie en scène** comme chef de file, dans le cadre du fonds de la Commission permanente de coopération franco-québécoise Biennie 2019-2020.

- **Plateforme Culture** : ce projet, développé dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE est construit en articulation avec les missions du Coreps Occitanie, comme levier pour développer des actions complémentaires. Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions de stabilisation des activités et/ou développement des structures et donc développer et stabiliser l'emploi dans la filière culturelle, plus particulièrement des métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant en développant le dialogue social territorial et en s'appuyant sur l'ensemble des partenaires et réseaux d'accompagnement, de formation et d'emploi.

Ce projet est construit autour de 4 actions complémentaires, transversales aux différents secteurs que sont le spectacle vivant, le cinéma et audiovisuel. Les 4 actions s'organisent ainsi :

- veille de branche : production d'indicateurs d'activité des entreprises, de l'emploi, de la formation (tableaux de bords prospectifs), repérage et valorisation de l'offre régionale de formation (cartographie et mise en place d'un outil numérique d'information), identification, le suivi des métiers émergents, en tension ou en évolution. Ce travail vise principalement à mieux cibler les besoins en formation sur des métiers nouveaux ou métiers à fort turnover.
- renforcement du dialogue social, par appui à la commission paritaire mixte régionale du Coreps : animation du dialogue social au travers des groupes de travail et commissions du Coreps, organisation et animation de rencontres d'information sur l'environnement social et juridique des entreprises de la branche, création et diffusion d'outils d'information sur les conditions d'exercice des métiers.
- accompagnement dans l'anticipation des mutations économiques : développement et animation d'un réseau régional de professionnel-le-s de l'accompagnement pour les structures du spectacle vivant, expérimentation d'un accompagnement spécifique inter-entreprises s'appuyant sur la logique de compagnonnage et visant le développement de stratégies d'anticipation inter-entreprises, appui à la mise en place d'un réseau des responsables techniques pour faire progresser la prise en compte des problématiques HSCT dans les entreprises.
- amélioration de l'accompagnement des structures : mise en œuvre de GPEC multi-structures dans le cadre de travaux de branche régionaux, information et amélioration des plans de formation d'entreprises ou inter-entreprises, information sur l'accès aux financements de droits commun des entreprises.

L'ensemble du projet repose sur :

- l'animation du dialogue social, nécessaire à la vitalité du secteur culturel et pour l'adéquation des démarches et actions proposées au regards des besoins repérés,
 - une mobilisation des ressources existantes, tant au niveau régional que national,
 - la mise en œuvre d'un partenariat avec les structures régionales et nationales en lien avec les travaux du Coreps : *Aract, Carif-Oref, Cress, LR Set, Afdas* et les CPNEF SV et AV, *Audiens, Drac, Direccte, Conseil Régional* et des structures régionales de l'accompagnement repérées sur les secteurs de la culture.
- **Trajectoires créatives** : porté par *Occitanie Films* comme chef de file, ce projet développé dans le cadre du FSE vise à travailler spécifiquement les questions d'information, d'orientation et d'innovation pédagogique dans les filières concernées. Il s'articule autour d'actions complémentaires :
 - Sensibiliser les professionnel-le-s de l'orientation et de l'information aux spécificités des parcours culturels et aux problématiques professionnelles : inventer de nouvelles façons d'informer et de sensibiliser ces professionnel-le-s, dans un environnement saturé d'informations. En complément et au-delà des actions de sensibilisation directe, un kit documentaire permettant aux conseiller-ère-s du SPRO de « s'auto-former » aux spécificités du secteur culturel sera mis en place :

- Rencontres de sensibilisation à destination des *Cocoter*,
 - Mobilisation spécifique du réseau information jeunesse.
- Création et mise à disposition d'un kit documentaire sur les parcours de formation, d'emploi et les métiers des branches ;
 - Documentation numérique sur les métiers et les formations (répertoire régional des formations),
 - Coédition d'un guide Onisep+,
 - Création d'une mallette virtuelle regroupant les informations essentielles pour connaître les spécificités de l'emploi, des métiers, des parcours professionnels, de la formation dans le secteur culturel. Ce kit sert à la fois de support aux rencontres d'information et peut être consulté en autonomie par les conseiller-ère-s.
 - Mise en adéquation des besoins et de l'offre de formation :
 - Recueil de données sur l'emploi et l'activité des entreprises et réalisation d'une synthèse annuelle,
 - Enquête sur les besoins de formation : identification des demandes, attentes, besoins en formation pour les entreprises et les salarié-e-s permanent-e-s et intermittent-e-s du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.
 - Innovation pédagogique : face aux difficultés à partir en formation, il s'agit d'inventer des formes plus souples de transmission des savoirs, des dispositifs spécifiques permettant aux salarié-e-s de s'absenter, des modules de formation permettant d'aborder des thématiques méconnues, nécessaires mais pour lesquelles les salarié-e-s ne suivent jamais de formation spécifique :
 - Création de binômes entre professionnel-le-s expérimenté-e-s et jeunes entrant-e-s dans les métiers, afin de faciliter une transmission non formelle des connaissances et de l'expérience,
 - Mise en place d'un groupe régional d'analyse de pratiques autour de la fonction de chef-fe de projet,
 - Mise en place d'une plateforme d'évaluation des du suivi post-formation : élaboration et expérimentation d'un outil de suivi des stagiaires, mesurant l'impact des formations sur les parcours professionnels, adapté aux particularités du régime de l'intermittence (métiers artistiques, employeurs multiples, discontinuité d'emploi).
- **Stronger Peripheries** : porté 14 partenaires de 10 pays européens, qui se sont fédérés autour du dépôt d'un projet de coopération grande échelle auprès du programme Europe creative 2014-2020. Ce projet est une mise en réseau structurante du secteur pour permettre la mobilité internationale des professionnel-le-s par le montage de productions en tandem de coproducteur-trice-s européen-ne-s et avec une dimension participative des communautés locales. Il doit également permettre la montée en compétences des professionnel-le-s du secteur et le développement de nouveaux espaces de réflexion des politiques culturelles par la recherche-action.

- Les partenaires du projet :
 - Portugal (2) : Artemrede (Chef de file) ; Iscte-Instituto universitario de Lisboa
 - Croatie : Pogon - Zagreb Center For Independent culture and the youth
 - Roumanie : Centrul cultural clujean
 - Slovénie : Bunker zavod za organizacijo in izvedbo, kulturnih prirediteljev
 - Espagne (2) : Consorci Transversal Xarxa d'activitats culturals ; Universitat de Barcelona
 - Hongrie : Pro Progressione Kulturalis nonprofit Közhasznú Kft
 - Italie (3): Teatro di Sardegna S.C.A.R.L ; Associazione culturale l'Alboreto et Pergine spettacolo aperto
 - Serbie : Faculty of dramatic arts university of arts in Belgrade
 - France : Occitanie en scène
 - Grèce : Pcaï Awareness raising

- Priorités : les partenaires du projet se sont réunis en « Southern Coalition », une initiative visant à renforcer les arts et la culture dans les pays du sud de l'Europe, en mettant l'accent sur les approches participatives et le développement des compétences professionnelles.

« Southern Coalition » rassemble 14 organisations de 10 pays et toutes s'identifient dans une certaine mesure à une "Europe du Sud" plus ou moins définie, toutes se sont engagées à encourager l'engagement des communautés locales dans le domaine des arts et toutes se consacrent à surmonter les obstacles dans leurs contextes spécifiques en renforçant la coopération mutuelle.

Il s'agit principalement d'un concept culturel plutôt que géographique, où le "Sud" est compris au sens large. Il désigne en particulier les personnes touchées par la crise politique et économique, intéressées par des stratégies de collaboration basées sur un ensemble de valeurs et de besoins qui découlent spécifiquement du travail en périphérie.

Mais pensé de différentes manières, tous les pays impliqués dans le projet partagent des défis communs :

- des contextes de politique culturelle instables ;
- des écosystèmes vulnérables, dans lequel les organisations artistiques sont moins bien financées, font face à des obstacles bureaucratiques et sont généralement sévèrement sous-dotés pour le travail qu'ils effectuent ;
- un besoin généralisé de formation professionnelle dans le secteur et de développement de capacités professionnelles avec la mise en place de programmes qui améliorent la durabilité du secteur ;
- un manque de connaissance des besoins des spectateur-trice-s qui a pour conséquence de faible taux d'audience ;
- une diminution des fonds destinés à la production artistique, remplacés par un financement instrumentalisant pour les programmes sociaux ;

- un sentiment d'être "périphérique", avec un impact.

La Southern Coalition a identifié 3 principaux domaines d'action à aborder dans le cadre du projet « Stronger Peripheries » : les stratégies collaboratives, le développement des capacités professionnelles et un enjeu en filigrane d'expérimentation de politiques culturelles. Ses priorités sont de soutenir la formation, le développement des publics et des politiques culturelles inclusive en périphérie des grandes métropoles.

- Modalités : le projet répond donc à trois priorités du programme Creative Europe : la mobilité transnationale, le renforcement des capacités et le développement des publics.
 - Mobilité transnationale : le renforcement des capacités des opérateur·trice·s culturel·le·s et des artistes à travailler internationalement, la possibilité de création de réseaux et de co-productions. Il y aura 12 équipes artistiques de 9 nationalités différentes chargées de réaliser des spectacles originaux dans le cadre des Productions en Tandem (détail du processus).
 - Renforcement des capacités : propose 2 séminaires, 19 ateliers et 2 conférences. Le programme de renforcement des capacités vise à renforcer les capacités et à améliorer les compétences professionnelles dans les domaines des arts du spectacle contemporains ; de la médiation culturelle ; de la qualité des résidences artistiques ; du suivi et de l'évaluation ; de l'inclusion politique.
 - Développement des publics : les 3 partenaires issus du monde académique sont des universités spécialisées dans la gestion des arts et les politiques culturelles, qui soutiendront et participeront avec leur expertise à la conception de ce qui pourrait être une approche efficace en matière de compétences et de formation utile aux opérateurs culturels du sud de l'Europe. L'idée est de cartographier les besoins du secteur dans ces pays périphériques et inclure, dans les programmes déjà existants d'études sur la gestion de l'art et la culture, de nouvelles méthodologies et les enseignements développés dans le cadre du projet.



VISION SYNTHETIQUE

DES MISSIONS ET ACTIVITES 2020

Projet d'activités 2020

